

L'ENTRETIEN

d'Anaïs Del Bono et Emmanuel Raufflet avec

Gaëlle Gagné, chargée de projet

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)



Photo : Sylviane Robini

Titulaire d'un baccalauréat en anthropologie et d'une maîtrise en gestion de l'innovation sociale, Gaëlle Gagné est convaincue que les projets collectifs et participatifs peuvent être de véritables moteurs de transformation territoriale et d'inclusion sociale. C'est avec cette vision qu'elle a cofondé et dirigé la Coopérative de solidarité Temps libre, un lieu unique alliant cotravail et espace citoyen situé dans le quartier Mile End, à Montréal. Après avoir coordonné durant quatre ans un programme de soutien à l'entrepreneuriat pour un organisme public et avoir enseigné cette discipline comme chargée de cours, elle retourne à ses premiers amours : l'entrepreneuriat collectif. Elle appuie des initiatives qui contribueront à la transition socioécologique grâce à l'économie circulaire au sein de Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS).

•••*Merci beaucoup, Madame Gagné, de donner cet entretien à la revue Organisations & territoires. Pouvez-vous nous présenter TIESS, que vous avez rejoint il y a deux ans et demi?*

Gaëlle Gagné. L'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire célèbre cette année ses dix ans. Il fait de la veille, de la liaison et du transfert en innovation sociale. Sa philosophie est basée sur la coconstruction des connaissances entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Nous sommes à Montréal, mais nous avons désormais aussi des bureaux à Québec.

Notre mandat consiste à faire la veille des innovations sociales émergentes à l'échelle de la province, innovations que nous allons par la suite

documenter et mettre en lumière. Très concrètement, nous développons des guides pratiques, des synthèses de connaissances et des trousseaux d'outils afin que les entreprises d'économie sociale et les accompagnateurs de ces organisations soient en mesure de découvrir ces innovations et de les mettre en pratique.

Quelle place est accordée à l'économie circulaire au sein des activités de TIESS?

G. G. La transition socioécologique est un fil rouge qui relie tous les projets sur lesquels nous travaillons. Pour l'économie circulaire spécifiquement, cela date de 2019, lorsqu'une collègue a eu l'intuition qu'il y avait des synergies intéressantes à

explorer entre les concepts d'économie sociale et d'économie circulaire. De cette démarche exploratoire ont découlé de nouveaux projets de recherche avec des professeurs et professeures de HEC Montréal et plusieurs partenaires. Nous avons rencontré 25 entreprises d'économie sociale partout au Québec dont le modèle d'affaires est basé sur l'économie circulaire afin de comprendre leur fonctionnement, leurs forces et leurs défis.

Quels ont été les résultats de cette étude?

G. G. De ces rencontres et de ces réflexions a émergé une typologie de huit modèles d'affaires principaux qui conjuguent économie sociale et circulaire. L'idée était d'abord de créer un premier cadre de référence, que nous pourrions enrichir au fil de nos recherches. Par exemple, un neuvième modèle d'affaires a émergé lors de travaux subséquents.

Le deuxième objectif était de déterminer les freins, les leviers et les éléments récurrents qui revenaient au cours de ces entrevues et de ces groupes de discussion avec les entreprises.

Enfin, notre troisième but était de voir comment, à partir de cette matière, nous pourrions aider à pérenniser ces modèles d'affaires, notamment en nous inspirant d'autres initiatives à l'étranger. Nous avons développé une série d'outils de transfert de connaissances destinés aux entreprises d'économie sociale et à l'écosystème qui les soutient.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur les modèles d'affaires que vous avez relevés? Ceux qui vous apparaissent comme les plus présents à ce jour?

G. G. Historiquement, on retrouve des entreprises d'économie sociale qui font de l'économie circulaire depuis longtemps. Par exemple, les ressourceries, qui vendent des articles de seconde main et qui sont présentes dans presque toutes les régions du Québec, constituent un modèle d'affaires qui fonctionne généralement bien.

Nous avons également identifié un mouvement plus émergent, porté notamment par des jeunes sensibles à la question environnementale qui décident de se

regrouper sous forme de coopérative ou d'organisme à but non lucratif pour trouver des solutions concrètes au gaspillage de ressources. Plusieurs se retrouvent dans la catégorie des « mutualisateurs », selon notre typologie, puisqu'ils proposent de mettre en commun des objets qui seront utilisés par plusieurs personnes afin d'intensifier leur usage – une stratégie importante en économie circulaire. Par exemple, certains proposent un système de partage d'outils entre différents utilisateurs et utilisatrices; d'autres, des systèmes de contenants réutilisables consignés pour remplacer les contenants jetables offerts dans la restauration pour emporter.

Enfin, j'aimerais citer toutes les entreprises d'économie sociale qui prolongent la durée de vie de produits en les réparant, que ce soit des vélos ou des appareils électroniques. Ce sont souvent des entreprises d'insertion qui forment des personnes éloignées du marché du travail aux métiers de la réparation.

En quoi l'économie circulaire permet-elle l'ancrage territorial de l'économie sociale?

G. G. L'économie circulaire peut être un formidable outil de développement économique dans les territoires. Elle repose sur l'idée de conserver le plus longtemps possible la valeur d'une matière déjà présente sur un territoire. Il s'agit également d'une opportunité pour faire émerger beaucoup d'emplois locaux qui ne sont pas délocalisables.

Nous avons de très beaux exemples d'entreprises d'économie sociale et circulaire qui sont de véritables moteurs économiques de développement régional, par exemple au Saguenay–Lac-Saint-Jean ou en Estrie. Ce sont des entreprises qui se spécialisent dans le recyclage ou le démantèlement de matières récupérées et qui comptent plus de 200 personnes salariées. Elles offrent des emplois à des personnes ayant des difficultés à intégrer le marché du travail ou vivant avec une limitation physique ou mentale, tout en adaptant les postes et en fournissant de l'accompagnement sur mesure. Ces entreprises ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 millions de dollars. Ce sont donc de très beaux succès! On est loin de l'idée véhiculée selon laquelle les initiatives d'économie sociale et solidaire sont des projets à la

marge. Ici, on est véritablement dans une optique de développement économique territorial. Et puisque ce sont des initiatives à but non lucratif, tous les profits sont réinvestis dans leur mission sociale.

De même, ce qui est vraiment intéressant, c'est de voir émerger aujourd'hui sur le territoire des entreprises d'économie sociale qui s'unissent, sous la forme de réseau, chacune ayant soit un équipement, soit une expertise propre, par exemple pour répondre à un appel d'offres. Cela crée un maillage vertueux et très ancré localement. C'est très inspirant et cela constitue un moteur de liaison entre les régions.

À partir de votre expérience du terrain, comment voyez-vous ces deux modèles d'économie – sociale et circulaire – dialoguer? Quels seraient les points de convergence et de divergence?

G. G. D'emblée, il y a des synergies entre ces deux modèles. Un fondement de l'économie sociale est l'ancrage territorial; le territoire est également au cœur même de la conception de l'économie circulaire. Ces deux modèles partagent également les notions de développement économique et d'impact.

Cela dit, lorsque nous avons lancé le projet, notre présupposé était de dire : une entreprise ayant un impact social positif peut aussi avoir une pratique d'affaires qui a un impact environnemental très négatif. La même chose est inversement vraie pour l'économie circulaire. Par exemple, on peut certainement affirmer que l'entreprise Airbnb fait de l'économie circulaire, car elle mutualise les logements dans une logique d'économie collaborative. Néanmoins, on sait que l'impact sur les quartiers et sur le tissu social est aussi très négatif.

En revanche, si on jumelle l'économie sociale et l'économie circulaire, on peut produire un triple impact positif : social, environnemental et écono-

mique. Appliquer les principes de l'économie circulaire est une manière concrète d'opérationnaliser la transition écologique et de créer des emplois à l'échelle locale. Du côté de l'économie sociale, parmi ses valeurs, on retrouve la notion de prise de décision démocratique, de justice et d'équité. C'est une manière de s'assurer que cette transition écologique se fera de manière juste et inclusive.

Pourriez-vous présenter un exemple inspirant de synergie?

G. G. J'ai évoqué précédemment la notion de maillage entre différents territoires, soit le fait d'unir les forces de l'entreprise d'économie sociale et solidaire. Pour illustrer mon propos, j'aimerais présenter l'initiative Réseau interrégional de valorisation et recyclage des appareils ménagers (RIVRA), qui regroupe les entreprises Groupe Coderr au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Groupe Aptas en Beauce, Défi Polyteck en Estrie, Option Métal Recyclé à Québec et Recyclo-Centre en Montérégie. Ce sont des entreprises d'économie sociale bien établies dans leur région respective, mais qui étaient trop petites à elles seules pour répondre à certains appels d'offres d'envergure. Elles ont vu une opportunité de se regrouper pour être plus fortes.

Dans le cadre des nouvelles obligations ayant trait à la responsabilité élargie des producteurs (REP), qui doivent gérer la fin de vie d'un produit, ce réseau a réussi à remporter l'appel d'offres pour récupérer les gaz toxiques qui se trouvent dans les appareils réfrigérants en fin de vie (réfrigérateurs, climatiseurs, etc.). C'est un beau succès qui montre les synergies entre entreprises d'économie sociale et solidaire. Cette association permet également aux entreprises membres de partager leurs expertises et leurs bonnes pratiques. D'ailleurs, le RIVRA souhaite élargir ses activités et se développer sur d'autres territoires au Québec en intégrant de nouvelles entreprises d'économie sociale dans son réseau pour maximiser son impact social et environnemental. •••

La revue Organisations & territoires remercie Madame Gagné, de votre disponibilité et de nous avoir permis de mieux comprendre la synergie qui peut exister entre deux modèles d'économie.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1689>